



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Commission Régionale Football Diversifié

Réunion du Mardi 23 Octobre 2018

Présents : Madame Agnès IRLA
Messieurs Christian TOURNIER, André REALLAND, François IRLA

Futsal Secteur Ouest

Changement horaire rencontres

TOULOUSE BAGATELLE FUTSAL :

Suite à l'information du service des sports de la mairie de TOULOUSE, et en raison de l'occupation du gymnase de BAGATELLE jusqu'à 20 h par une autre discipline, les prochaines rencontres de l'équipe de TOULOUSE BAGATELLE FUTSAL débuteront à 20h30 au lieu de 20h comme programmées initialement.

Modification salles

Après information par le service des sports de la mairie de TOULOUSE, et l'indisponibilité du Complexe de la CEPIERE pour travaux sur le sol du gymnase avec réouverture prévue le Samedi 7 Décembre ; les rencontres futsal ci-dessous sont relocalisées et se joueront comme indiqué :

Rencontre du 7 Novembre 2018 :

- TOULOUSE FUTSAL/PIBRAC FUTSAL 2 se jouera le 8 Novembre 2018 à 20h30 gymnase BAGATELLE de TOULOUSE

Rencontre du 28 Novembre 2018 :

- TOULOUSE FUTSAL / IBIS MARTRAIIS se jouera le 29 Novembre 2018 à 20h30 gymnase BAGATELLE de TOULOUSE

Forfaits

Coupe Nationale Futsal (Cadrage) Match IBIS MARTRAIIS / MONTAUBAN

Suite au mail reçu en date du 16 Octobre 2018 du club IBIS MARTRAIIS nous informant que leur équipe futsal déclare forfait pour la rencontre du 27 Octobre 2018 IBIS MARTRAIIS / MONTAUBAN en Coupe Nationale Futsal

La commission entérine le forfait de l'équipe de IBIS MARTRAIIS et dit l'équipe de MONTAUBAN FUTSAL qualifiée pour le prochain tour de Coupe Nationale FUTSAL

Coupe Nationale Futsal (Cadrage) Match HAUT COUSERANS / AS LOURDES

Compte tenu du tirage du cadrage de la coupe Nationale Futsal ayant donné la rencontre HAUT COUSERANS FUTSAL / AS LOURDES FUTSAL

Compte tenu que pour donner suite à la communication téléphonique entre Madame Valérie PELFORT et Monsieur COURBET du club du HAUT COUSERANS concernant la proposition de ce dernier de faire **disputer la rencontre au gymnase de SEIX gymnase non répertorié et non classé à la FFF**. Et que de ce fait le club du HAUT COUSERANS devait fournir un gymnase de repli le 19 Octobre avant 14 heures dernier délai.

Compte tenu que si cette proposition de repli ne pouvait être respectée, la rencontre serait inversée et disputée le jeudi 25 Octobre 2018 à 21h gymnase POUYFERRE de LOURDES ;

Suite à ces divers échanges ; le club de HAUT COUSERANS par un mail de madame Dominique DELORD en qualité de présidente nous informe en date du Lundi 22 Octobre du forfait de son club pour la rencontre précitée.

Prenant acte de ce courriel, la Commission déclare l'équipe de HAUT COUSERANS forfait et dit l'équipe de AS LOURDES FUTSAL qualifiée pour le prochain tour de coupe Nationale FUTSAL.

Amende 100 € : Non-respect des Règlements FFF Article 11

Cas Général :

Un club déclarant forfait doit en aviser par écrit :

Lors de l'épreuve éliminatoire régionale : Son adversaire et sa ligue régionale au moins 5 jours francs avant la date du match

Les présentes décisions ci-dessus sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.O.

Le Secrétaire

François IRLA

Le président

Christian TOURNIER